



## Pour un syndicalisme d'exigence, d'éthique et de transparence

Chers collègues,

Vous êtes appelés à élire les représentants des Inspecteurs d'académie à la CAPN. La question se pose avant tout de savoir de quel syndicat a besoin un corps d'encadrement supérieur comme le nôtre. A cette question fondamentale le SIA répond clairement : un syndicat dégagé de tout esprit partisan mais résolument attaché aux valeurs qui fondent notre service public d'éducation, celles de l'école laïque de la République, celles de la sélection des meilleurs par la promotion de tous, celles d'une école généreuse qui vise pour tous les enfants de France l'excellence et qui ne laisse aucun d'entre eux sur le bord du chemin.

Pour le SIA, le corps des IA est un corps de Hauts Fonctionnaires, d'une loyauté sans faille envers l'institution mais libres de leur jugement et de leur apport critique constructif pour contribuer sans esprit courtisan à la conception d'une politique nationale et académique conforme aux besoins de la jeunesse et du pays. Recrutés parmi les enseignants, au plus haut niveau, celui de l'agrégation qui reste et doit rester la référence, nous sommes les seuls inspecteurs à intervenir sur l'ensemble de la scolarité. C'est pourquoi notre avis d'experts doit être davantage sollicité au plan académique comme au plan national avant que ne soient arrêtées les grandes décisions qui touchent aux réformes du système éducatif et à leur mise en œuvre - y compris celles relatives à la formation des enseignants - car notre place, nos missions et notre rôle sont en jeu.

De cela découlent d'une part les exigences pour une meilleure reconnaissance de notre corps et des fonctions qui lui incombent, d'autre part les obligations du syndicat et de ses représentants en CAPN.

### **Des exigences justifiées, argumentées :**

- le classement au plus haut niveau de la grille de la Fonction Publique, le niveau 5 (experts et dirigeants) quelles que soient les fonctions occupées. Et ce n'est pas acquis aujourd'hui ;
- la réduction à 4 ans du temps nécessaire pour accéder à la hors classe, seul moyen d'assurer l'équité entre les différents modes de recrutement ;
- l'accès à l'échelle C pour tous les IA avant le départ à la retraite ;
- une ICA non modulée (faute de critères transparents) et revalorisée à un niveau supérieur à celui prévu à ce jour par le ministère : 1500€ par mois d'indemnité de base, augmentée pour certaines fonctions, correspond à la

fourchette basse des indemnités servies par ailleurs, y compris et on ne le dit pas assez, dans notre propre ministère (cf. le rapport Silicani) ;

- la dotation pour chacun d'entre nous d'un véhicule et d'une carte de paiement, solution que le ministère du budget lui-même le préconise et qui constitue le seul moyen de régler définitivement la situation d'indigence de nos remboursements ;

- une équipe pédagogique pérenne auprès des IA-IPR pour assurer un véritable suivi pédagogique des enseignants, en particulier dans la perspective des nouvelles modalités de formation initiale.

### **Des obligations que nous nous engageons à satisfaire :**

- la défense des collègues. Nous sommes un corps exposé et plus souvent qu'il n'y paraît, des IA font l'objet de mises en cause : retraits d'emplois, commissions de discipline, blocage du passage en Hors Classe. Le SIA n'a jamais transigé sur son rôle et, quels que soient les risques, il a toujours défendu tous les collègues et chacun d'entre eux quelle que soit sa fonction ou son affectation, il n'a jamais voté en CAPN ou en conseil de discipline contre l'intérêt du corps ou de la personne ;

- le devoir de transparence par une information complète offerte à tous sans restriction ou filtrage, par le débat pluraliste ouvert dans la revue « IA », par l'exigence d'une intersyndicale qui est dans notre corps le lieu naturel de la réflexion pour promouvoir l'action commune ;

- le refus de toute compromission. Par principe et par souci d'efficacité, le SIA n'aurait jamais accepté de négocier seul pour l'ensemble du corps. La négociation actuelle, qui n'est qu'un jeu de rôle, ne peut conduire, et nous le constatons, qu'à l'obtention de ce qui était prévu de longue date par le Ministère.

Voilà chers collègues, les principes qui animent le SIA, les perspectives que proposent et pour lesquels agiront les candidats de la liste « pour un syndicalisme d'exigence, d'éthique et de transparence ».

Voter pour le SIA c'est donc une façon :

- d'affirmer son attachement au service public d'éducation ;
- de refuser l'éclatement du corps des IA ;
- d'afficher sa volonté d'union dans le respect des différences ;
- de refuser un dialogue social sélectif, qui, ne respectant pas la diversité des sensibilités, constitue un affront à la démocratie.

En apportant votre voix au SIA, vous pouvez rééquilibrer la représentation au sein de la CAPN et créer les bases d'une véritable promotion de l'ensemble des IA au sein de la Haute Fonction Publique.

### **Les candidats**